

Informations pratiques

Pour l'instant, [l'Atlas judiciaire européen](#) fournit un très grande d'informations pratiques (informations transmises par les Etats membres, manuel et guide pratique établis par la Commission...).

Imprimé depuis Lynxlex.com

URL source:<https://www.lynxlex.com/fr/text/obtention-des-preuves-r%C3%A8gl-12062001/informations-pratiques/2437>